

AMPSAUR - VALGAUDEMAR

ANCELLE

Joël Giraud a présenté ses vœux à la commune

Un parterre d'élus était présent pour les vœux du député des Hautes-Alpes, Joël Giraud. L'élus a rappelé son engagement pour la ruralité et la lutte contre la précarité.

Joël Giraud, député des Hautes-Alpes a présenté ses vœux jeudi 31 janvier à la salle polyvalente d'Anceles, en présence de la préfète du département, Cécile Bigot-Dekeyzer, de Jean-Bernard Iche, sous-préfet de Briançon, Jean-Marie Bernard, président du conseil départemental, Gilbert Jourdan, maire d'Anceles, Patrick Ricou conseiller départemental du canton de Saint-Bonnet-en-Champsaur et maire d'Orcières, Claire Bouchet, suppléante de Joël Giraud, ainsi que de nombreux maires du Champsaur et acteurs locaux.

« Améliorer les dotations aux petites communes touristiques »

En premier lieu, il a tenu à rendre hommage à tous les maires ruraux, ayant souvent fait plusieurs mandats, qui ont défendu les intérêts de leur commune avec persévérance et conviction. Souvent mal compris des grandes instances parisiennes, ils ont dû faire face à de lourdes charges afin de continuer à faire vivre leur commune. Joël Giraud, natif du départe-



Le député des Hautes-Alpes, Joël Giraud, prend la parole entouré d'élus et de représentants de l'État.

Photo Le DL/Jean-Noël PEYRAUD

ment, dit bien connaître ces problèmes et s'est engagé à « améliorer les dotations aux petites communes touristiques souvent moins riches que la moyenne des communes françaises ».

L'État s'est également engagé à verser une enveloppe financière importante pour revitaliser le tissu associatif, social et solidaire sur le département. Le député a également rappelé son travail, en tant que rapporteur général de la loi des Finances, concernant l'orientation des Finances publiques, se disant « satisfait mais vigilant », son action contre la précarité et pour transition écologique, ainsi que la réforme des dotations, plus favorable dès 2020 aux communautés de communes, adoptée en commission des finances.

Il a travaillé sur le projet de loi pour l'équilibre des relations commerciales

dans le secteur agricole et alimentaire et alimentation saine et durable (Egalim) pour « améliorer les marges des agriculteurs et faire face à la grande distribution ».

Joël Giraud, réélu à l'unanimité président de la commission permanente du Conseil national de la montagne (CNM), aime à rappeler qu'il est un élu de terrain partisan du « service après vote » et son engagement quotidien avec un emploi du temps hors norme prouve bien son attachement au département et à la France. Il a encouragé la population à participer au grand débat national, acte citoyen qui donne l'occasion aux Français de s'exprimer sur la façon de faire évoluer notre république. Enfin, c'est autour d'un buffet composé de produits locaux que les invités ont ensuite terminé la soirée.

Jean-Noël PEYRAUD

Gilbert Jourdan médaillé de l'Assemblée Nationale



Joël Giraud a remis la médaille l'Assemblée nationale à Gilbert Jourdan. Photo Le DL/J-N.P.

A l'occasion de la présentation de ses vœux, Joël Giraud, député des Hautes-Alpes, entouré de la préfète des Hautes-Alpes, Cécile Bigot-Dekeyzer et de Claire Bouchet, suppléante du député, a remis, à Gilbert Jourdan, maire d'Anceles, la médaille de l'Assemblée nationale pour son travail accompli depuis plusieurs mandats, pour le développement touristique et agricole de sa commune. L'émotion était au rendez-vous pour les deux hommes.

J-N.P.